

Projet 1997

Une Charte pour le Tango Argentin ? (cf. LeTemps du tango)

Le tango argentin a-t-il besoin d'être protégé et si oui de quelle manière ? Ce débat a été ébauché il y a quelques années à Toulouse chez nos amis de Tanguando lors de la première réunion des associations françaises de tango. Nous vous proposons de le poursuivre.

Lors de cette réunion, l'idée d'élaborer une charte du tango argentin avait été émise. Certaines voix ont attiré notre attention sur le malaise que pourrait susciter un texte de ce type, à savoir le risque d'enfermer le tango argentin dans un esprit institutionnel ", de prétendre détenir la vérité ou d'apparaître comme des donneurs de leçons.

Quoiqu'il en soit nous soumettons donc à vos réflexions, critiques et suggestions un texte qui n'est qu'une proposition, un projet de préambule et de charte, élaboré à la suite de plusieurs rencontres informelles entre des participants divers.

Préambule

Le tango argentin dansé connaît un renouveau spectaculaire en France mais aussi dans la plupart des pays d'Europe occidentale depuis une dizaine d'années. Bien distinct d'une mode éphémère, il s'agit davantage d'un mouvement de fond qui a même contribué à sa redécouverte par des jeunes générations à Buenos-Aires.

Cette réactivation de la danse mobilise tous les autres aspects de la culture du tango: la musique évidemment mais aussi la poésie, la chanson, la littérature, l'histoire... Tous ces éléments se trouvent recomposés dans les allers-retours entre l'Argentine et l'Europe, constitutifs du tango depuis sa naissance.

Si ce mouvement existe dans la forme qui est la sienne en France, c'est grâce à quelques passionnés qui ont tissé au fil du temps une toile associative à travers tout le pays. Fonctionnant en réseau, toutes ces associations ont mené un travail durable qui a contribué au développement du tango argentin; une danse vécue dans sa dimension essentielle qui est l'invention par l'improvisation, non réductible en une quelconque codification. Ce sont ces années de passion que les médias ont découvert et que des écoles de danse de couple institutionnelles commencent à intégrer dans leur offre de cours.

Si nous souhaitons une diffusion la plus large possible du tango argentin quel que soit le réseau utilisé (associations, professionnels du spectacle, écoles de danse, lycées, universités, etc.), en revanche nous ne voulons pas que celui-ci soit standardisé, récupéré et dénaturé à des fins purement commerciales.

Face aux dérives actuelles (championnat de tango argentin, clichés sur les tenues et la forme de la danse, enseignement dénué de toute crédibilité...) et aux menaces d'hégémonie, nous pensons nécessaire que toutes les personnes de bonne volonté, quelle que soit leur origine, se réunissent autour d'un projet commun.

Projet de charte

1- L'objectif est de diffuser le Tango Argentin en préservant son originalité et son authenticité liées à son histoire et à sa culture actuelle

Le tango est une danse non figée, en constante évolution et qui, sans jamais rompre avec son passé, s'en émancipe en permanence. Dans cet esprit, les signataires de cette charte veilleront à se ressourcer régulièrement, soit en Argentine, soit en invitant différents danseurs de toute origine reconnus pour leur expérience du bal, leurs innovations pédagogiques ou leur inventivité.

2- Pluralité des styles

Le respect des différentes influences culturelles issues du Rio de la Plata, prenant en compte la pluralité des styles qui participent à sa richesse est incompatible avec toute forme de diplôme ou de standardisation qui enfermerait le tango dans un modèle unique de technique ou de style.

3- Ecoute de la musique et improvisation

L'essentiel de ce qui fait la qualité d'un tango dansé est basé sur l'écoute de la musique et l'établissement d'un dialogue permanent " cavalier-cavalière ", qui à travers le guidage permet l'improvisation et l'adaptation à l'espace constamment mouvant du bal. S'appréciant au moins autant à l'intérieur du couple, qu'au travers de l'apparence extérieure, ceci exclut toute forme de compétition, de grade ou de titre, quel qu'en soit le principe.

4- Une danse pour les bals et pratiques

Tango, valse, milonga, ne peuvent en aucun cas être orientés vers la recherche d'une performance sportive. Ces activités s'exercent dans le cadre habituel du bal et des pratiques. Le caractère convivial et social de ces danses est une composante essentielle que les signataires de cette charte s'attachent à garantir.

5- Echange d'informations

Tout en conservant une complète autonomie, les signataires de cette charte, associations loi 1901, groupes informels, écoles, danseurs, s'engagent à fonctionner autant que possible en réseau en faisant circuler auprès de leurs membres toute information sur les manifestations, stages, festivals, bals.

Toulouse, 1997